

RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00077

Numéro SIREN : 799 711 742

Nom ou dénomination : 2F COULOMB

Ce dépôt a été enregistré le 07/01/2020 sous le numéro de dépôt 62

Certifié Conforme
à l'Original



SAS 2F COULOMB

rue Charles Coulomb

14120 MONDEVILLE

Siret : 79971174200012

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2018



T A L E N Z

Entreprendre est un art majeur

Audit • Expertise Comptable • Conseil

FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@groupe-fidorg.fr
Bayeux :	20, rue Saint-Martin - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@groupe-fidorg.fr
Deauville :	63, boulevard Mauger - 14800 Deauville	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@groupe-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@groupe-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@groupe-fidorg.fr
Vire :	3, rue des Halles - 14500 Vire Normandie	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@groupe-fidorg.fr

[www.TALENZ.fr](http://www.talenz.fr)



T A L E N Z
Entreprendre est un art majeur
Audit • Expertise Comptable • Conseil

ETATS DE SYNTHESE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2018	Net 31/08/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	40 000		40 000	40 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 611	9 821	3 791	1 701
Autres immobilisations corporelles	130 608	65 414	65 195	77 913
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 200		1 200	800
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	185 420	75 235	110 185	120 414
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	2 713		2 713	1 797
En-cours de production (biens et services)	1 820		1 820	652
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	150 556		150 556	138 381
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	51 302	1 600	49 702	43 970
Autres créances	76 310		76 310	51 211
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	176 568		176 568	196 029
Charges constatées d'avance (3)	65 947		65 947	19 540
TOTAL ACTIF CIRCULANT	525 217	1 600	523 617	451 581
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	710 636	76 835	633 802	571 995
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/08/2018	31/08/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	15 000	15 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 500	1 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	112 060	48 540
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	55 602	63 519
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	184 162	128 560
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	5 000	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 000	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	35 972	50 400
Emprunts et dettes financières diverses (3)	44 865	41 890
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 916	77 047
Dettes fiscales et sociales	56 032	92 777
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	186 855	181 321
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	444 640	443 435
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	633 802	571 995
(1) Dont à plus d'un an (a)	21 278	35 972
(1) Dont à moins d'un an (a)	423 362	407 464
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



T A L E N Z
Entreprendre est un art majeur
Audit • Expertise Comptable • Conseil

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2F COULOMB

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, dont le total est de 633 802 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 55 602 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/11/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

■ Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 5 252 EURO a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				40 000
- Fonds commercial	40 000			
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				40 000
Immobilisations incorporelles	40 000			
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 259	3 352		13 611
- Installations générales, agencements aménagement divers	123 808			123 808
- Matériel de transport	6 000			6 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	800			800
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	140 868	3 352		144 220
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				1 200
- Prêts et autres immobilisations financières	800	400		1 200
Immobilisations financières	800	400		1 200
ACTIF IMMOBILISE	181 668	3 752		185 420

■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2018
Éléments achetés	40 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	40 000

Le fonds commercial sis 67 rue Charles Coulomb à MONDEVILLE a été acquis par la SAS 2F COULOMB pour un montant de 40 000 € (éléments incorporels) à effet au 20/01/2014.

Immobilisations corporelles

Matériel industriel	3 à 7 ans
Agencements et installation divers	4 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel bureau et informatique	2 à 5 ans

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 558	1 263		9 821
- Installations générales, agencements aménagements divers	45 896	12 718		58 614
- Matériel de transport	6 000			6 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	800			800
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	61 253	13 981		75 235
ACTIF IMMOBILISE	61 253	13 981		75 235

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	3 794
Autres créances	
Disponibilités	
Total	3 794

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 500	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice	1 500	10,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice		

■ Notes sur le bilan

Provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer		5 000			5 000
Autres provisions pour risques et charges					
Total		5 000			5 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		5 000			
Financières					
Exceptionnelles					

■ Notes sur le bilan

Dettes

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 208
Dettes fiscales et sociales	36 325
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	48 533

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	65 947
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	65 947

■ Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

2F COULOMB

Société Par Actions Simplifiée au capital de 15 000,00 €

Siège social : 67 Rue Charles Coulomb

14120 MONDEVILLE

799 711 742 RCS CAEN

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 25 FÉVRIER 2019

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2018, s'élevant à 55 602,00 €, de la manière suivante :

- Virement en totalité au compte "Autres réserves" 55 602,00 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

Certifié conforme

Le Président,

M. François BAILLEUX



Certifié Conforme
à l'Original



SAS 2F COULOMB

rue Charles Coulomb

14120 MONDEVILLE

Siret : 79971174200012

Comptes annuels

Exercice clos le 31/08/2018



T A L E N Z

Entreprendre est un art majeur

Audit • Expertise Comptable • Conseil

FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@groupe-fidorg.fr
Bayeux :	20, rue Saint-Martin - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@groupe-fidorg.fr
Deauville :	63, boulevard Mauger - 14800 Deauville	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@groupe-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@groupe-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@groupe-fidorg.fr
Vire :	3, rue des Halles - 14500 Vire Normandie	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@groupe-fidorg.fr

[www.TALENZ.fr](http://www.talenz.fr)



T A L E N Z
Entreprendre est un art majeur
Audit • Expertise Comptable • Conseil

ETATS DE SYNTHESE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2018	Net 31/08/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	40 000		40 000	40 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 611	9 821	3 791	1 701
Autres immobilisations corporelles	130 608	65 414	65 195	77 913
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 200		1 200	800
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	185 420	75 235	110 185	120 414
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	2 713		2 713	1 797
En-cours de production (biens et services)	1 820		1 820	652
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	150 556		150 556	138 381
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	51 302	1 600	49 702	43 970
Autres créances	76 310		76 310	51 211
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	176 568		176 568	196 029
Charges constatées d'avance (3)	65 947		65 947	19 540
TOTAL ACTIF CIRCULANT	525 217	1 600	523 617	451 581
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	710 636	76 835	633 802	571 995
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/08/2018	31/08/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	15 000	15 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation	1 500	1 500
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	112 060	48 540
Autres réserves		
Report à nouveau	55 602	63 519
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	184 162	128 560
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	5 000	
Provisions pour charges	5 000	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	5 000	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	35 972	50 400
Emprunts et dettes financières diverses (3)	44 865	41 890
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	120 916	77 047
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 032	92 777
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	186 855	181 321
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)	444 640	443 435
TOTAL DETTES	444 640	443 435
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	633 802	571 995
(1) Dont à plus d'un an (a)	21 278	35 972
(1) Dont à moins d'un an (a)	423 362	407 464
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



T A L E N Z
Entreprendre est un art majeur
Audit • Expertise Comptable • Conseil

ANNEXE

Exercice du 01/09/2017 au 31/08/2018

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2F COULOMB

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, dont le total est de 633 802 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 55 602 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/11/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

■ Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 5 252 EURO a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				40 000
- Fonds commercial	40 000			
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				40 000
Immobilisations incorporelles	40 000			
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 259	3 352		13 611
- Installations générales, agencements aménagements divers	123 808			123 808
- Matériel de transport	6 000			6 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	800			800
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	140 868	3 352		144 220
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				1 200
- Prêts et autres immobilisations financières	800	400		1 200
Immobilisations financières	800	400		1 200
ACTIF IMMOBILISE	181 668	3 752		185 420

■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2018
Éléments achetés	40 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	40 000

Le fonds commercial sis 67 rue Charles Coulomb à MONDEVILLE a été acquis par la SAS 2F COULOMB pour un montant de 40 000 € (éléments incorporels) à effet au 20/01/2014.

Immobilisations corporelles

Matériel industriel	3 à 7 ans
Agencements et installation divers	4 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel bureau et informatique	2 à 5 ans

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 558	1 263		9 821
- Installations générales, agencements aménagements divers	45 896	12 718		58 614
- Matériel de transport	6 000			6 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	800			800
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	61 253	13 981		75 235
ACTIF IMMOBILISE	61 253	13 981		75 235

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	3 794
Autres créances	
Disponibilités	
Total	3 794

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 500	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice	1 500	10,00
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice		

■ Notes sur le bilan

Provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					5 000
Autres provisions pour risques et charges		5 000			5 000
Total		5 000			5 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		5 000			
Financières					
Exceptionnelles					

■ Notes sur le bilan

Dettes

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 208
Dettes fiscales et sociales	36 325
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	48 533

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	65 947
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	65 947

■ Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

2F COULOMB

Société Par Actions Simplifiée au capital de 15 000,00 €

Siège social : 67 Rue Charles Coulomb

14120 MONDEVILLE

799 711 742 RCS CAEN

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 25 FÉVRIER 2019

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2018, s'élevant à 55 602,00 €, de la manière suivante :

- Virement en totalité au compte "Autres réserves" 55 602,00 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

Certifié conforme

Le Président,

M. François BAILLEUX



